

Paris, mardi 12 janvier 2009

La Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié s'inscrit dans une histoire

Souhaitée en 1914 par le pape Benoît XV, la date de la célébration de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié a été laissée à la convenance des Conférences épiscopales (et en France au choix des diocèses) pendant quatre-vingt-onze ans.

En 1969, le pape Paul VI rappelait que la célébration de cette journée doit tendre à ce que les membres du Peuple de Dieu, connaissent mieux leurs devoirs et prennent leurs propres responsabilités dans le soutien des œuvres en faveur des personnes en migration. La même année, était créé le *Conseil Pontifical pour la Pastorale des Migrants*.

Sa mission est de veiller à ce que les chrétiens prennent conscience des besoins des migrants et réfugiés et vivent une réelle solidarité à leur égard.

La décision prise, en 2004, par le pape Jean-Paul II, de la célébrer partout à une même date fixe vient donner de l'ampleur aux initiatives diocésaines et aux aumôneries des catholiques de la migration qui se sont développées un peu partout en France : *messes des nations, fêtes des peuples, journées de partage et d'accueil...*

Avec l'Instruction *Erga Migrantes Caritas Christi* (n° 72), publié en mai 2004, le pape Jean-Paul II réaffirme l'importance de cette date : « *La célébration annuelle de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié sera l'occasion de redoubler d'efforts ... afin que nous puissions être aidés à vivre ensemble devant Dieu - au même moment - un jour de prière, d'action et de sacrifice pour la cause des migrants et des réfugiés* ».

Et c'est à l'issue de diverses consultations, qu'avait été décidé - en octobre 2004 - que l'Église catholique célébrerait la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié en une même date chaque année. Il s'agira du deuxième dimanche après le 6 janvier.

Par cette journée, l'Église catholique veut rappeler, de par le monde, ses convictions et ses engagements pour que soient respectés et reconnus dans leurs droits et dignité les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile et tous les hommes et femmes de la migration. Cette journée devra mettre à profit par les catholiques pour renouveler dans la foi leur confiance en Jésus Christ visage d'un Dieu Père de tous les hommes, de toutes langues, origines et cultures.

Elle vient donner une nouvelle vigueur à toutes les initiatives diocésaines habituelles qui continuent de constituer la colonne vertébrale de l'attention de l'Église au devenir avec les migrants et manifestent, à leur manière, la richesse diversifiée de la catholicité de l'Église. Bien évidemment, toute l'année et chaque jour davantage, les actions et les engagements des chrétiens continueront de rejoindre les actions et les engagements de tous les militants de la solidarité.

Message pour la 96^{ème} Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié

Célébrée le 17 janvier 2010

Thème : « *Les migrants et les réfugiés mineurs* »

Chers frères et sœurs,

La célébration de la Journée mondiale du migrant et du réfugié m'offre à nouveau l'occasion de manifester la sollicitude constante que l'Eglise nourrit à l'égard de ceux qui vivent, de différentes façons, l'expérience de l'émigration. Il s'agit d'un phénomène qui, comme je l'ai écrit dans l'encyclique *Caritas in veritate*, impressionne en raison du nombre de personnes concernées, des problématiques sociales, économiques, politiques, culturelles et religieuses qu'il soulève, des défis dramatiques qu'il présente aux communautés nationales et à celle internationale. Le migrant est une personne humaine avec des droits fondamentaux inaliénables, qui doivent toujours être respectés par tous (cf. n° 62).

Le thème de cette année - « *Les migrants et les réfugiés mineurs* » - touche un aspect que les chrétiens considèrent avec une profonde attention, se souvenant de l'avertissement du Christ, qui, lors du jugement dernier, considérera comme se référant à lui tout ce qui a été fait ou nié « à un seul de ces plus petits » (cf. [Mt 25,40.45](#)). Et comment ne pas considérer parmi les « plus petits » également les mineurs migrants et réfugiés ? Jésus lui-même, lorsqu'il était enfant, a vécu l'expérience du migrant car, comme le rapporte l'Evangile, pour fuir aux menaces d'Hérode, il dut se réfugier en Egypte avec Joseph et Marie (cf. [Mt 2,14](#)).

Si la Convention des droits de l'enfant affirme clairement qu'il faut toujours protéger l'intérêt du mineur (cf. art.3), auquel doivent être reconnus les droits fondamentaux de la personne au même titre que l'adulte, malheureusement, dans la réalité, cela n'est pas toujours le cas. En effet, tandis que croît dans l'opinion publique la conscience de la nécessité d'une action ponctuelle et incisive pour protéger les mineurs, dans les faits, un grand nombre d'entre eux sont laissés à l'abandon, et se retrouvent de diverses façons exposés au risque de l'exploitation. Mon vénéré prédécesseur Jean-Paul II s'est fait l'interprète de la condition dramatique dans laquelle ils se trouvent, dans le message envoyé le 22 septembre 1990 au secrétaire général des Nations unies, à l'occasion du Sommet mondial pour les Enfants. « *Je suis témoin - écrivit-il - de la condition bouleversante de millions d'enfants dans tous les continents. Ils sont très vulnérables parce qu'ils sont les moins capables de faire entendre leur voix* » (Insegnamenti, XIII, 1990, p. 672). Je souhaite de tout cœur que l'on réserve la juste attention aux migrants mineurs, qui ont besoin d'un milieu social qui permette et favorise leur développement physique, culturel, spirituel et moral. Vivre dans un pays étranger sans points de référence effectifs leur crée, en particulier à ceux qui sont privés du soutien de la famille, d'innombrables et parfois graves problèmes et difficultés.

Un aspect propre à la migration des mineurs est constitué par la situation des jeunes nés dans les pays d'accueil ou de celle des enfants qui ne vivent pas avec leurs parents émigrés après leur naissance, mais qui les rejoignent par la suite. Ces adolescents font partie de deux cultures avec les avantages et les problématiques liés à leur double appartenance, une

condition qui offre toutefois la possibilité de faire l'expérience de la richesse de la rencontre entre différentes traditions culturelles. Il est important qu'il leur soit donnée la possibilité de fréquenter l'école et de s'insérer ensuite dans le monde du travail, et que l'on facilite leur intégration sociale grâce à des structures éducatives et sociales adéquates. Il ne faut jamais oublier que l'adolescence représente une étape fondamentale pour la formation de l'être humain.

Une catégorie particulière de mineurs est celle des réfugiés qui demandent l'asile, fuyant pour diverses raisons leur pays, où ils ne reçoivent pas de protection adéquate. Les statistiques révèlent que leur nombre est en augmentation. Il s'agit donc d'un phénomène qu'il faut étudier avec attention et affronter à travers des actions coordonnées, des mesures de prévention, de protection et d'accueil appropriées, selon ce que prévoit également la Convention des droits de l'Enfant elle-même (cf. art. 22).

Je m'adresse à présent en particulier aux paroisses et aux nombreuses associations catholiques qui, animées par un esprit de foi et de charité, accomplissent de grands efforts pour répondre aux nécessités de nos frères et sœurs. Tandis que j'exprime ma gratitude pour ce qui est accompli avec une grande générosité, je voudrais inviter tous les chrétiens à prendre conscience du défi social et pastoral que représente la condition des mineurs migrants et réfugiés. Dans notre cœur retentissent à nouveau les paroles de Jésus : « *J'étais un étranger et vous m'avez accueilli* » ([Mt 25,35](#)), ainsi que le commandement central qu'Il nous a laissé : aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre esprit, mais uni à l'amour du prochain (cf. [Mt 22,37-39](#)). Cela nous conduit à considérer que chacune de nos interventions concrètes doit se nourrir avant tout de foi dans l'action de la grâce et de la Providence divine. De cette façon, l'accueil et la solidarité envers l'étranger, en particulier s'il s'agit d'enfants, devient également annonce de l'Évangile de la solidarité. L'Église le proclame lorsqu'elle ouvre ses bras et œuvre afin que soient respectés les droits des migrants et des réfugiés, en encourageant les responsables des nations, des organisations et des institutions internationales, afin qu'ils promeuvent des initiatives en leur faveur. Que la bienheureuse Vierge Marie veille maternellement sur tous et qu'elle nous aide à comprendre les difficultés de ceux qui sont loin de leur patrie. J'assure de ma prière tous ceux qui sont engagés dans le vaste monde des migrants et des réfugiés, et je donne de tout cœur ma Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 16 octobre 2009

Benedictus XVI

Message de Mgr Claude Schochert

pour la 96^{ème} Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié

*On ne t'appellera plus : « La délaissée »,
on n'appellera plus ta contrée : « Terre déserte »
Isaïe 62, 4*

Chers frères et sœurs,

Les mots du prophète Isaïe résonnent d'une manière particulière en cette Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié du 17 janvier 2010.

Le visage des migrants et des réfugiés en France prend de plus en plus souvent les traits de mineurs. Avec ou sans leurs parents ils fuient leur pays en guerre ou trop pauvre pour les nourrir. Ils sont des milliers de mineurs à emprunter les routes de la migration. Ces routes, semées d'embûches pour un adulte, sont encore plus éprouvantes pour un plus jeune.

Déjà, dans son message pour la journée du migrant et du réfugié de 2007, Benoît XVI nous invitait à regarder de plus près les nombreux enfants et adolescents concernés par la migration. Il écrivait : *« il est impossible de se taire face aux images bouleversantes des grands camps de réfugiés présents dans les diverses parties du monde. Comment ne pas penser que ces petits êtres sont venus au monde avec les mêmes attentes légitimes de bonheur que les autres ? Et en même temps, comment ne pas rappeler l'importance fondamentale que revêtent les phases de l'enfance et de l'adolescence pour le développement de l'homme et de la femme, et qu'elles requièrent stabilité, sérénité et sécurité... Comment peuvent-ils considérer leur avenir avec confiance ? »*

Cette journée mondiale doit nous aider à porter un regard de foi, à ouvrir notre cœur et notre raison, à la situation trop souvent dramatique des mineurs migrants et réfugiés, celles et ceux qui sont trop souvent délaissés, considérés comme quantité négligeable. Nous sommes invités à prier et à réfléchir sur les situations dramatiques des mineurs migrants et réfugiés dans notre société et à voir comment nous répondons à l'appel du Seigneur qui retentit au cœur de l'Évangile : *« celui qui accueillera un enfant comme celui-ci en mon nom, c'est moi qu'il accueille »*. (Mat 18, 5)

Les mineurs migrants et réfugiés sont fragilisés par les conditions du voyage vers une terre susceptible de les accueillir ; ils le sont par leurs conditions de vie et celles de leurs familles, quand ils ne sont pas seuls, livrés à eux-mêmes, sans repères culturels et familiaux solides.

Les enfants s'adaptant plus rapidement à la société qui les accueille se retrouvent bien souvent *'parentifiés'*, devant agir en quasi-tuteurs de leurs parents ; ce qui entraîne un bouleversement de l'équilibre familial.

Bien souvent, ils ne connaissent pas les raisons qui ont amené leurs parents à émigrer. Un nécessaire dialogue à ce sujet s'impose. Comment aider les parents à s'exprimer devant leurs enfants ?

Ces jeunes vivent des tensions d'ordre culturel. Ce qu'ils ont reçu de leurs parents et ne peuvent renier sous peine d'une rupture de la filiation, entre en conflit avec ce qu'ils découvrent à l'école et dans les relations avec d'autres enfants de leur âge... Comment être « comme les autres » tout en étant différents ?

Bien souvent la différence est telle qu'ils développent un fort sentiment de honte, à cause d'une perception dévalorisante de leur origine. De nombreux enfants vivent très difficilement le fait que leurs parents soient sans-papiers, en situation irrégulière ou clandestine ; ils vivent les peurs de leurs parents sans en avoir le système de défense psychique ; leur foi, souvent naissante ou encore trop fragile, n'est pas assez forte pour maîtriser ce handicap.

Les relations entre enfants de toutes origines tiennent une place importante. Les enfants ont la capacité de vivre une solidarité naturelle ; ils sont attentifs aux besoins et états émotifs de leurs petits camarades venus d'ailleurs. Le Réseau Education Sans Frontières témoigne que des enfants ont mis au courant leurs parents sur le sort de leurs camarades de classes interpellés ou dont les parents étaient placés en rétention. Des équipes de JOC ou d'ACE ont soutenu leur copains et copines vivant ces situations difficiles ou dramatiques.

Aujourd'hui à tous ces enfants et ces jeunes, n'ayons pas peur de dire : « Chers enfants, chers jeunes, gardez vivant ce sens de l'accueil de vos camarades ; quand vous les accueillez, quand vous êtes leurs amis, vous êtes vraiment les disciples de Jésus ».

A ces jeunes enfants et mineurs migrants et réfugiés, osons dire : « L'Église est votre maison, l'Église est votre famille. Votre vie est précieuse à nos yeux, parce qu'elle l'est aux yeux de Dieu. Nous ne vous abandonnons pas. »

Aux communautés chrétiennes de nos diocèses, rappelons, à temps et à contre temps, que le message de l'Évangile n'est pas un formulaire à choix optionnels multiples. *«Celui qui accueillera un enfant comme celui-ci en mon nom, c'est moi qu'il accueille »* : donnons toute sa force à cette affirmation du Christ.

L'occasion nous est donnée en cette Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié de vivre des temps de rencontre et de réflexion. Saisissons-la afin que nos engagements, petits ou grands, contribuent à construire une société plus fraternelle pour nos enfants : leur avenir nous concerne, aidons-les à le construire.

+ Mgr Claude Schochert,
Évêque de Belfort-Montbéliard,
en responsabilité de la Pastorale des Migrants

Extrait du message de Mgr Claude Schochert
pour la 96^{ème} journée

A l'adresse

- **des jeunes**
- **des migrants mineurs et**
- **des communautés chrétiennes**

Aujourd'hui à tous ces enfants et ces jeunes, n'ayons pas peur de dire : « Chers enfants, chers jeunes, gardez vivant ce sens de l'accueil de vos camarades ; quand vous les accueillez, quand vous êtes leurs amis, vous êtes vraiment les disciples de Jésus ».

A ces jeunes enfants et mineurs migrants et réfugiés, osons dire : « L'Eglise est votre maison, l'Eglise est votre famille. Votre vie est précieuse à nos yeux, parce qu'elle l'est aux yeux de Dieu. Nous ne vous abandonnons pas. »

Aux communautés chrétiennes de nos diocèses, rappelons, à temps et à contre temps, que le message de l'Evangile n'est pas un formulaire à choix optionnels multiples. *«Celui qui accueillera un enfant comme celui-ci en mon nom, c'est moi qu'il accueille»* : donnons toute sa force à cette affirmation du Christ.

Quelques initiatives prises dans les diocèses à l'occasion de cette 96^{ème} Journée

Diocèse de Versailles : « 30 jours avec l'étranger »

Du 16 janvier 2010 au 14 février 2010, plusieurs rencontres et manifestations sont organisées pour donner plus d'ampleur à la célébration de la 96^{ème} Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié. **Pour plus d'informations** : Service diocésain de la Pastorale des Migrants (Firmin ou Marie Anne). ☎ : **01.30.97.68.15** ; E-mail : pastorale.migrants@catholique-yvelines.cef.fr

Diocèse de Toulouse : Action d'enfants pour les enfants migrants

Du parrainage des enfants par des enfants jusqu'à une prise de parole le 20 novembre 2012, le service diocésain va organiser plusieurs manifestations, dont une table ronde avec des responsables religieux de Toulouse ainsi que les autorités politiques locales (mairie et députés européens et nationaux) et préfectorales. Celle-ci aboutira à l'interpellation des élus en nationale, des députés européens. **Des visites sont prévues** en Centre de rétention, avec la CIMADE, le RESF et les familles et bien d'autres partenaires.

Contact : cecile.lapastoraledesmigrants@orange.fr ou francois.andre75@orange.fr

Diocèse de Lille : le dossier JMMR a été envoyé à toutes les communautés contemplatives et de religieux-ses aîné-e-s du diocèse, afin de porter dans leurs prières cette célébration. Dans différents doyennés, les jeunes vont distribuer un message écrit sur le signet à des personnes rencontrées.

Contact : Sr Geneviève Perret, ☎ : 03.20.91.01.81 ; E-mail : gen.perret@yahoo.fr

Diocèse de Lyon : Une table-ronde sera organisée le **vendredi 15 janvier**, sur les approches sociologique, médicale, éducative, juridique sur les mineurs réfugiés et migrants, par des intervenants de Médecins du Monde, de la Cimade, d'un CADA et d'une classe de primo-arrivants. Le dimanche 17 janvier à 16h, la célébration eucharistique sera animée par les jeunes des communautés étrangères à la Basilique de Fourvière, (Lyon 5^{ème}).

Contact : secretariat@migrants-lyon.cef.fr / ou <http://migrants-lyon.cef.fr>

☎ : 04 72 41 94 58

Diocèse d'Orléans : l'équipe diocésaine de la Pastorale des Migrants va donner la parole à des enfants et à des jeunes migrants. Ils sont différents par l'âge, l'origine, garçons ou filles, religion, mais exprimant des aspirations identiques.

Renseignements pratiques : Marlène Rolle (marlene.rolle@free.fr)

Diocèse de Marseille : L'équipe diocésaine laisse le soin à chaque équipe paroissiale de pastorale et à son équipe liturgique de monter cette journée, à l'aide du dossier, par une Eucharistie ayant sa tonalité propre qui irait au-delà d'une simple mention à la prière universelle et au memento des défunts : "pour les personnes décédées sur les routes de la migration". Ce dossier de préparation suggère d'autres pistes à exploiter comme un temps de réflexion, de partage, de sensibilisation. Pour prolonger cette journée, on prévoit, sur Marseille, en lien avec le CCFD, d'inviter les jeunes et notamment ceux de différentes communautés ethniques à **participer à la préparation de la journée du 6 mars 2010, qui se tiendra aux Chartreux dans le cadre de "Bouge ta planète", sur le thème "Partage tes richesses"**. Ce sera une occasion à saisir pour que les jeunes de tous les paroisses et mouvements se rencontrent et se reçoivent en frères quelles que soient leurs origines.

Contact : P. Gérard Demeerseman, ☎ : 04.91.51.90.24 ; **E-mail** : gerdemeers@neuf.fr

Avec la Croix Rouge : administration ad hoc auprès des mineurs isolés

Depuis février 2005, la Croix Rouge accompagne des mineurs isolés étrangers maintenus en zone d'attente de Roissy Charles de Gaulle. La France, comme les autres pays de l'Union Européenne, est confrontée à l'arrivée des mineurs isolés. Si leurs papiers ne sont pas en règle ou s'ils demandent l'asile en France, ils sont maintenus à la frontière et placés en zone d'attente, sous surveillance de la police.

Ce dispositif a pour mission d'assister ces mineurs isolés pour toutes les procédures administratives et juridictionnelles relatives à leur maintien. Depuis 2005, c'est près de 2600 mineurs qui ont bénéficié de cette assistance. Majoritairement âgés de 16 et 17 ans, il arrive que des enfants plus jeunes (+/- 10 ans) soient également maintenus. Cette mission demande, outre une compétence juridique, de grandes qualités humaines et une importante disponibilité. Ils représentent une proportion de plus en plus forte du flux total annuel de migrants en provenance des pays en voie de développement. Environ la moitié des enfants étrangers qui entrent en France voyagent avec leurs parents... même s'il y a des enfants qui tentent de fuir seuls des zones de désastres (guerres, catastrophes naturelles), ou partent à l'étranger en espérant y trouver une vie meilleure alors qu'ils sont séparés de leurs parents pour multiples raisons. D'autres sont envoyés à l'étranger par leurs parents eux-mêmes afin qu'ils étudient ou qu'ils travaillent. Il y a aussi malheureusement des enfants victimes des trafics d'êtres humains. On trouve ainsi des enfants munis de passeports en règle, alors que d'autres voyagent sans papiers ou avec de faux documents. **(Voir dossier d'animation)**

Demandes d'asile total sur 11 mois de l'an 2009

Continent	Total demandes hors mineurs A*	Dont 1^{ère} demandes	Dont réexamen	Demandes Mineurs A	total Général
Europe	12304	10407	1897	4446	16750
Section Apatride	137	137			137
Asie	8801	7445	1356	961	9762
Afrique	12108	10524	1584	2169	14277
Amérique	2009	1591	418	246	2255
total demandes	35359	30104	5255	7822	43181